departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 17 septembre 2004

Votants: 36

Acquisition du terrain PHILIPPE - Avenue de Sevreau

Convocation du Conseil Municipal : le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 21 septembre 2004

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU. Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés:

Adjoints:

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers:

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040346

Urbanisme & Affaires Immobilières

Acquisition du terrain PHILIPPE - Avenue de Sevreau

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la réalisation de travaux hydrauliques sous la chaussée de l'Avenue de Sevreau, une négociation a été réalisée sur la parcelle DV N° 103, d'une superficie totale de 74 a 66 ca, au lieudit 24 Avenue de Sevreau, appartenant à Mr et Mme PHILIPPE Guy.

Cette acquisition, nécessaire pour la réalisation d'un pont cadre, porte sur une partie de terrain cadastrée, après division de parcelle, section DV N° 116, pour une superficie de 44 CA.

Cet accord a été conclu au prix de 0,46 €/M², conformément à l'avis de valeur délivré par le Service du Domaine, représentant un prix de 20,24 €.

En outre, la Ville de Niort s'engage, pour éviter toute intrusion dans la partie de terrain restant appartenir à Mr et Mme PHILIPPE, cadastrée section DV N° 115 pour une superficie de 74 a 22 ca, à fermer le pont-cadre qui sera mis en place sur la partie acquise par la Ville de Niort, ou à défaut, à édifier une clôture au droit de la partie acquise, le tout à ses frais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître Pierre LOMINE, Notaire associé à Niort. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget Principal chapitre 82003012 compte 8311-2111 géré par la Direction Développement Durable Risques Majeurs.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 36
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 9

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour